

BREVES 2012 N°1

Association pour la sauvegarde des tétraonidés et de leurs habitats dans le massif vosgien- Groupe Tétràs Vosges
1 cour de l'Abbaye 68140 MUNSTER - Tél : 03.89.77.90.20 - Fax : 03.89.77.90.30
Courriel : info@groupe-tetras-vosges.org - août 2012-

En bref...

« Forêt en Fête » à Thannenkirch du 19 au 21 octobre : Une conférence aura lieu sur les Vieilles forêts et le Grand Tétràs, avec Jacques RIME et le GTV le 19 au soir. Vous pouvez consulter le programme (animations pour petits et grands au courant du week-end) sur le site internet du Parc naturel régional des Ballons des Vosges :

www.parc-ballons-vosges.fr

Actualités du Programme LIFE+ « Des forêts pour le Grand Tétràs »

- **Les 18 et 19 septembre prochain**, la commission européenne viendra dans les Vosges pour se rendre compte de la bonne avancée du projet.
- **Etude génétique** : elle se poursuit jusqu'en 2013 grâce à des crédits Natura 2000. Pour 2010-2011, 449 crottes ont été échantillonnées et analysées, ainsi qu'une soixantaine de plumes (analyses à venir). Le succès de génotypage est d'environ 80%. 63 génotypes uniques ont été observés en 2010 et 56 en 2011, soit une population estimée entre 75 (65-86) individus pour 2010 et 85 (66-100) individus pour 2011. toutefois, on ne peut pas conclure à une augmentation réelle des effectifs durant cette période du fait de la trop grande imprécision des estimateurs (intervalles de confiance trop importants). La poursuite de cette étude permettra d'affiner les résultats. 60 déplacements ont été identifiés sur les deux années de suivi.
- Côté Lorrain, le **club vosgien de Remiremont** a aussi accepté de dévier un sentier sur une zone sensible pour le Grand Tétràs (déjà réalisé sur le département du Haut-Rhin, cf Brèves N°3, 2011)
- **Appels à projets** dans les **écoles** des 3 Régions (Alsace, Lorraine et Franche Comté) : plus de 90 classes se sont impliquées, de la maternelle au Lycée. Des productions diverses (panneaux, jeux, maquettes, vidéo et même un livre réalisé par le collège de Munster) ont vu le jour.
- Le **guide de sylviculture** « Tétràs » devrait sortir d'ici la fin de l'été avec début des formations sur un marteloscope « Tétràs » dès cet automne. Le GTV a notamment participé à la notation écologique et ornithologique de certains arbres.
- **Cartographie de câbles de ski à équiper** : une étudiante en stage au Conseil Régional de Lorraine a réalisé une cartographie des remontées mécaniques du massif vosgien. Après plusieurs sorties sur le terrain avec le GTV, une priorisation des câbles à équiper de systèmes anti-collision a été effectuée. Il s'avère que ce sont surtout les télésièges qui posent problème, ainsi que les câbles de transport d'électricité.
- Un **CD** à l'attention des gestionnaires et autres partenaires fréquentant les forêts vosgiennes, compilant les indices de reconnaissances du Grand Tétràs ainsi qu'un descriptif des autres oiseaux prioritaires au titre de la directive européenne Oiseaux (Natura 2000) est en cours de finalisation par le GTV.

Pour en savoir plus sur le programme **Life+** : <http://lifetetrasvosges.lorraine.eu>

Rôle et fonction du bois mort (Source : IF n°29, juin 2012)

Suivi 2012 :

Cette année les observations d'indices et/ ou de Gélinottes ont été plus fréquentes que les années passées.

La saison de reproduction du Grand Tétras a été mitigée. Les conditions d'observation en avril n'ont certes pas été optimales, mais les indices de présence sur certains secteurs majeurs n'ont pas inversé les résultats du chant. Les conclusions de l'étude génétique pourront préciser ces observations.

Du bois mort, nous avons souvent une vision assez négative. Une forêt avec de beaux fûts et un sous-bois bien dégagé n'est-elle pas préférable à un entrelacement de troncs ? Et bien pas forcément, si l'on se place du point de vue du maintien de la fertilité du sol ou de la biodiversité forestière.

Le bois mort permet d'abord de garder du bois en forêt, donc du carbone, et de le recycler en conservant dans l'écosystème les nutriments qu'il contient, en particulier dans ses branches fines. Ces nutriments ont été extraits du sol par l'arbre au cours de sa croissance. Leur recyclage sur place

limite l'appauvrissement du sol et conserve sa fertilité. Le bois mort profite ainsi aux arbres vivants.

Le bois mort offre aussi une diversité d'habitats potentiels. Lieu de vie de nombreuses espèces animales (insectes, petits vertébrés, oiseaux, chauve-souris, etc.) et végétales (champignons, mousses, plantes et jeunes arbres), il est un bon indicateur de biodiversité. On estime que 25 % des espèces animales et végétales strictement forestières dépendent du bois mort. Elles sont « saproxyliques », inféodées au bois mort qui les abrite, les nourrit ou permet leur reproduction.

Chaque type de bois mort a son usage. Branches mortes et troncs nourrissent les insectes saproxylophages (qui mangent le bois mort) ; petits et gros bois morts contribuent à la diversité fongique (champignons). Les arbres morts au sol abritent divers insectes et vertébrés terrestres. Les arbres morts sur pied servent d'abri aux oiseaux cavicoles et aux chauves-souris. L'état de décomposition du bois mort joue également un rôle : certains invertébrés et champignons dépendent entièrement d'un ou deux stades.

Pour le bois mort au sol, le massif vosgien est le meilleur élève ; mais pour le bois mort sur pied, c'est l'inverse : c'est le plus mauvais élève.

LES DERNIERES NOUVELLES du Massif....

- La Préfète du département des Vosges a refusé la création d'une Zone de Développement Eolien (ZDE) sur la crête, entre le Col des Bagenelles et le Col de Sainte-Marie-aux-Mines.
- Le projet éolien du Col du Bonhomme (5 éoliennes) est relancé (après un refus de défrichement et de permis de construire en 2009 par le Préfet du Haut-Rhin, et confirmé par le Tribunal Administratif de Strasbourg en décembre 2011). Cet équipement industriel, s'il était autorisé, créerait un précédent négatif en terme d'aménagement dommageable pour la préservation des paysages et de la biodiversité de la montagne vosgienne.

Alors que les publications en matière d'impact des éoliennes sur la biodiversité n'arrêtent pas d'alimenter la bibliographie (et en particulier celles concernant l'impact sur des tétraonidés), seuls les rédacteurs de l'étude d'impact d'implantation d'éoliennes au Col du Bonhomme semblent les ignorer.

Un extrait d'une circulaire éditée par « Bird Life » Suisse en 2010, résume très bien la réflexion à mener dans le débat « Energie renouvelable/Biodiversité ».

Circulation motorisée en forêt :

Ce printemps, le GTV a relancé les Préfets du massif concernant la pratique des sports motorisés hors zone autorisée en forêts dans les sites sensibles et en pleine période sensible. Toujours aucune réponse à ce jour alors que les premiers courriers datent du printemps 2011.

Eoliennes : n'oubliez pas les oiseaux !

Selon la Loi sur l'énergie, révisée en mars 2008, la production d'énergies renouvelables doit augmenter de 5'400 GWh jusqu'en 2030 par rapport à la situation en 2000. L'énergie éolienne doit y contribuer à hauteur d'environ 10 %, soit 600 GWh. Ce montant correspond à des installations d'au total 400 MW, ou 200 éoliennes de 2 MW.

Les énergies renouvelables doivent être encouragées, mais pas aux dépens de la nature. L'énergie éolienne est souvent présentée comme particulièrement favorable à l'environnement. Ce n'est malheureusement pas le cas de tous les projets planifiés. La Station ornithologique suisse et l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse s'engagent pour que seuls les projets supportables pour la nature soient réalisés.

Diverses études ont montré des effets négatifs des éoliennes sur les oiseaux. Les risques principaux sont le danger de collision et la dégradation des habitats. Les oiseaux migrateurs ou de grande taille sont particulièrement touchés par le risque de collision. Chez nous, Milan royal, Aigle royal ou Gypaète barbu sont par exemple concernés. Pour éviter les collisions, les secteurs régulièrement fréquentés par ces espèces doivent rester libres d'éoliennes.

La construction d'éoliennes et des infrastructures annexes détruit et dégrade les habitats, ce qui peut être problématique pour certaines espèces menacées. Grand Tétrás, Courlis cendré (sites d'escale), Cigogne blanche, Grand-Duc, Tétrás lyre, Lagopède alpin, Mouette rieuse (colonies) et Alouette lulu sont particulièrement menacés. Beaucoup de ces espèces ont besoin de mesures ciblées ; leurs habitats ne doivent pas être détruits par des éoliennes. Si tous les parcs éoliens pour lesquels la Station ornithologique a effectué des pré-expertises ces derniers temps étaient réalisés, la situation de l'Alouette lulu et du Grand Tétrás dans le Jura se dégraderait par exemple nettement. Les sites importants pour la nature (réserves naturelles, inventaires, sites d'escale etc.) sont par principe incompatibles avec la construction d'éoliennes.

La migration des oiseaux se répète chaque année à des périodes précises. Sur mandat de la Confédération, la Station ornithologique élabore un modèle national des risques liés à la migra-

tion. Il s'agit de déterminer si certains conflits peuvent être réglés par des modifications de l'exploitation, par exemple en arrêtant les éoliennes lors des périodes où la migration est particulièrement intense. Cette idée se confronte cependant aux aspects économiques qui visent, au contraire, à maximiser le temps d'exploitation. Dans les couloirs de migration importants, il faut donc éviter de construire des éoliennes.

Les parcs éoliens sont presque tous prévus hors des zones constructibles. La Station ornithologique et l'ASPO demandent donc aux planificateurs et exploitants de parcs éoliens des garanties pour que leurs projets ne contribuent pas davantage à la destruction ou à la dégradation des valeurs naturelles. Des études détaillées sur la flore et la faune sont à mener suffisamment tôt. Dans la procédure d'autorisation, les autorités doivent prendre très au sérieux leurs responsabilités envers la biodiversité. La Station ornithologique et l'ASPO attendent que les autorités renoncent aux projets situés dans des secteurs sensibles ou à fort potentiel de conflit. La biodiversité ne doit pas payer un prix élevé pour la contribution relativement faible de l'énergie éolienne à notre consommation totale d'énergie.



Dessin : P. Merckle

Bonne fin d'été et bonne rentrée !